

Délibération n° 2026_41

Maintien de l'adhésion à l'Association Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées

En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mil vingt -six
le 20 mai à vingt heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 15 mai 2026

PRÉSENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia,
M. TRICHARD Robert, MME DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY
Audrey, MM. CARRIÉ Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS
Xavier, BELAIN Eric.

ABSENT : M. KOLCHAK Serge (pouvoir donné à M. BELAIN Eric)

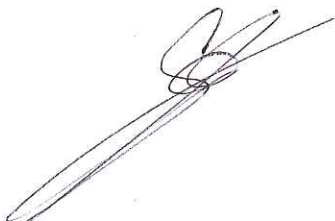
M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**MAINTIEN DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION BELLAC MEZIERES PERSONNES
AGEES ET/OU HANDICAPEES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une erreur a été commise pour
l'inscription de ce point à l'ordre du jour ; en effet le maintien de l'adhésion à l'association
Bellac Mézières Personnes Agées et/ ou Handicapées a été votée par délibération n° 2026_15
en date du 09 avril 2026

Certifié exécutoire.

Le secrétaire
Sébastien QUÉRAUD



POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 22 mai 2026
Le Maire
Frédéric REBEYRAT

